

COVID 19 -- Mises en loges, Mode d'emploi le 24/04/2020

Après la conférence de presse du Premier Ministre et du Ministre de la Santé de ce dimanche 19 avril, conférence qui consistait à apporter des orientations à suivre pour la sortie du confinement prévue pour le 11 mai et de manière progressive, et en attendant le plan de dé-confinement qu'il présentera fin avril, le Premier Ministre a clairement déclaré qu'à partir du 11 mai l'espace public serait, désormais, accessible à tous. Par conséquent, plus rien ne s'oppose à ce que les entraînements individuels ne puissent débiter à compter de cette date ainsi que les compétitions. Néanmoins, en ce qui concerne les compétitions, il est plus prudent d'attendre la fin du mois d'avril pour avoir connaissance des mesures qui accompagneront le dé-confinement.

En attendant, nous tenons à anticiper une reprise éventuelle des entraînements collectifs et des compétitions, et à vous rappeler les règles sanitaires gouvernementales obligatoires et celles spécifiques à la pratique de notre sport, qui ne seront désormais plus comme avant.

Nous vous proposons une série de règles à mettre en place, règles qui auront bien évidemment pour objectif de préserver les colombophiles et d'éviter d'être contaminés par le COVID-19. Ces règles ne sont pas exhaustives et seront appelées à évoluer.

REGLES SANITAIRES OBLIGATOIRES

- Se saluer, ne pas se serrer les mains, se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.
- Masque et gants obligatoires au sein du lieu de mise en loges et lors du chargement du camion
- Gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée du local, lingettes désinfectantes
- Etaler les mises en loges
- Maximum de 3 personnes à la mise en loges
- Aucune manipulation ne pourra avoir lieu à mains nues
- Le matériel électronique et les constateurs manuels devront être désinfectés après chaque utilisation
- Les bordereaux de participation aux concours devront être préparés avant d'arriver au siège colombophile.
- L'espace buvette sera fermé
- Aucune transaction en espèces ne doit être acceptée. Privilégier les chèques ou virements.

MISE EN ROUTE

1 – Présentation obligatoire du certificat de vaccination

2- Signature d'un document par lequel l'amateur s'engage à respecter toutes les mesures sanitaires faute de quoi il ne pourra accéder à l'espace de mise en loges des pigeons.

3 - Pour débiter la saison colombophile, nous vous conseillons, les deux ou trois premières semaines, d'organiser des concours/entraînements sans classement. L'amateur est seul pour mettre en loges ses pigeons, sans contact avec les autres amateurs. Le seul contact sera le chargement du camion. Un

permis de lâcher sera délivré si la distance dépasse 100 kms. Il faut éviter la manipulation des paniers et autant que possible ramasser avec des camions qui partent sur le lieu de lâcher. Dans ce cas, il faut abreuver les pigeons au fur et à mesure du ramassage car celui-ci durera plus longtemps.

Si la mise en loges a lieu habituellement dans un café, étant donné que ceux-ci restent fermés, une autre solution doit être absolument trouvée pour que celle-ci puisse se dérouler : salle attenante, fermée, sans buvette, autre endroit prêté par la commune, voir chez un particulier à titre exceptionnel si c'est la seule solution.

Si la mise en loges se déroule dans un bâtiment communal, le président de l'association est invité à prendre contact avec le Maire pour l'en informer.

CONCOURS OFFICIELS

*La mise en loges devra se faire sur rendez vous pris avec l'organisateur de la mise en loges, un amateur à la fois.

Nous sommes conscients que cette façon de procéder prendra plus de temps mais cela semble indispensable. Les personnes plus âgées pourront mettre en loges en priorité. Pour celles-ci et les personnes plus vulnérables, il est d'ailleurs très concevable et recommandé de les inviter à rester chez elles et demander à un plus jeune de venir chercher les pigeons chez elles-ci (le panier sera sur le pas de la porte à l'heure convenue) ; cela permettra à tous de pouvoir jouer. L'entraide et la solidarité doivent être au rendez vous !

*Pour le transport, convoyeurs et chauffeurs devront porter gants à changer régulièrement, masques et avoir du gel hydro alcoolique à disposition dans le camion. Nous conseillons aux organisateurs de contacter l'agent de lâcher avant le départ du camion pour savoir s'il n'y a pas de problème pour le lieu.

Pour le dépouillement, les opérations restent les mêmes que la mise en loges, de façon individuelle.

L'objectif de toutes ces propositions consiste, vous l'aurez compris, à protéger nos amateurs, nos bénévoles. Vos propositions seront également bien évidemment les bienvenues.(fcf@nordnet.fr)

.Soyons optimistes mais aussi réalistes et prudents ! La santé n'a pas de prix, respectons les mesures de confinement jusqu'au 11 mai et espérons une reprise rapide mais sans risque pour tous !

Prenez soin de vous !

Jean Jacques Dupuis

.